

D'un itinéraire de recherche et de quelques détours...

Geneviève Decrop

La recherche, dont on présente ici l'itinéraire, a débordé largement le cadre du Programme fédérateur risque, mais elle en a rencontré les préoccupations. Dans les faits, elle a commencé en 1991 par la rencontre de deux structures de recherche, de poids, de moyens et d'objets très différents. D'un côté, la division nivologie du Cemagref, avec une équipe fortement constituée de chercheurs en sciences physiques et d'ingénieurs, et de l'autre le groupe de recherche CRISE du CNRS, une équipe toute jeune et très petite de chercheurs en sciences humaines. Au cœur de la rencontre, une question simple : « comment s'articulent l'expertise scientifique et la décision politique dans les problématiques de crise ? » ou pour le dire autrement : « y a-t-il un langage commun possible entre l'expert et le politique ? ». La question n'était pas neuve, mais sans préjuger de ce qui pouvait se passer entre l'expert et le décideur, on voyait déjà dans la rencontre elle-même on voyait poindre les difficultés de langage entre les sciences dites « dures » et les sciences dites « molles ». Et puis, à l'intérieur de la rencontre des structures, une autre rencontre, humaine : celle de deux chercheurs. Le premier, Claude Charlier, ingénieur nivologue de la division du Cemagref est un expert de terrain qui, inlassablement depuis une quinzaine d'années, portait dans les communes de montagne et les stations de ski la « voix du risque d'avalanche ». Le second, Geneviève Decrop, fraîchement consacrée docteur en sociologie politique (mais dans un tout autre champ de recherche), était embarquée depuis peu dans la problématique du risque et de la crise, sous la direction de Claude Gilbert. L'équipe était constituée.

■ *La problématique d'une langue scientifique commune*

L'équipe n'a pas abordé la question initiale de but en blanc, mais a opéré quelques détours... dont le premier l'a renvoyée à elle-même. La problématique d'une langue commune était, en effet, la première difficulté, posée entre les équipiers. Avant même qu'ils ne se penchent sur le couple expert/décideur, ils devaient confronter leurs outillages scientifiques respectifs, avec leurs jargons, leurs concepts, leurs représentations. Quelques exemples montreront mieux qu'une démonstration comment les deux équipiers ont fini par stabiliser et délimiter, à leur modeste mesure, des notions et concepts, d'abord dissimulés dans le flou du langage.

■ *La problématique de la représentation du risque*

L'ingénieur-expert entreprend d'abord de représenter, sous forme graphique, la part de l'expertise scientifique dans le processus global de traitement du risque d'avalanche. Le graphique retrace un schéma linéaire dont le point de départ est constitué par le travail scientifique de détermination du risque : photos aériennes, observation géomorphologique, analyse de documents historiques, recueil d'informations sur le terrain - matériaux à partir desquels l'expert construit un scénario d'avalanche majeure. La deuxième étape, déduite de la première, est d'ordre technique et déjà s'y introduisent des paramètres d'ordre économique : il s'agit de choisir dans le catalogue des techniques de prévention existantes, celle(s) qui sera(ront) adaptée(s) à ce scénario. À la troisième étape, s'opère le passage au politique :

Geneviève Decrop
Futur Antérieur
Études et Recherches
Chemin du Lavoir
69690 Besseney

les acteurs politiques, élus, aménageurs, gestionnaires d'équipements s'emparent des hypothèses et des propositions techniques pour les discuter, les réduire, les adapter aux ressources disponibles et aux projets locaux de développement, puis mettront en œuvre, ou non, le dispositif de prévention. Ainsi de fil en aiguille, le travail proprement scientifique se « dégrade », se mélange d'éléments sociaux (un peu de technique, un peu d'économique, un peu de politique) et l'expert scientifique se trouve entraîné sur un terrain qui lui est étranger, mais contraint néanmoins d'endosser des décisions et une réalisation finale dont toute une part lui a échappé - une part étrangère à la science, d'où un certain malaise et quelque chose comme du ressentiment entre l'expert et le politique, qu'on baptisera « malentendus ».

Naturellement, précise l'expert, il s'agit d'un schéma ; dans la réalité il y a des interactions plus complexes, mais globalement, on tient là la structure générale d'un système d'action ou plutôt d'interaction entre la science et le social. D'ailleurs, d'autres experts du champ des risques naturels – géologues, hydrologues, nivo-météorologues – confirment le schéma... et la frustration du scientifique vis-à-vis du politique. La sociologue entre alors en scène et entreprend de déconstruire l'épure par une série de questions et de remarques. Elle fait d'abord remarquer que dans la part proprement scientifique, il entre beaucoup d'éléments étrangers à la science proprement dite : les témoignages d'habitants recueillis sur le terrain, le recueil de la mémoire locale, orale ou consignée dans les documents d'archive. Tout cela est très subjectif, sujet aux déformations de la mémoire et même peut-être subordonné à d'autres impératifs et intérêts locaux que celui de la sécurité collective face aux avalanches.

Dans la « détermination scientifique » du risque, dont les manuels administratifs disent qu'elle est « non-négociable », il entre déjà une part de savoirs vernaculaires, populaires et peut-être même des intérêts particuliers (encadré 1). Et en effet, l'expert avalanche confirme que les premières campagnes de recueil d'informations sur le terrain pour la constitution des Cartes de localisation probables des avalanches, dans les années soixante-dix, se sont heurtées à une réticence locale très nette, les « montagnards » ne livrant qu'au compte-goutte, la mémoire ancestrale des

Encadré 1

L'idée de la non-négociabilité de la détermination du risque imprègne toute la littérature administrative sur ce sujet, et également les pratiques. L'Instance d'évaluation de la politique publique de prévention des risques naturels, dirigée par M. Bourrelier, finit par le déplorer et par écrire, en 1996 (rapport d'évaluation, document provisoire) : « L'approche risque est triple : elle est à la fois technique, économique et sociale ; la tendance actuelle est d'utiliser l'expertise technique comme le seul déterminant de la décision alors qu'en fait la décision est toujours de l'ordre du « politique ». Le mode d'emploi de l'expertise technique en matière de risques naturels reste donc à préciser. »

avalanches. La science n'est pas très pure, et de plus elle se construit dans un combat, pas très éloigné d'une « négociation musclée », dont les enjeux ne sont pas tous à rapporter à la quête de la vérité scientifique.

■ *La recherche du scénario de référence*

Et puis, comme nous avons entrepris de mettre en lumière la part cachée du processus, que le schéma graphique avait oblitérée, d'autres éléments remontent à la surface. Concernant le « scénario majeur de référence », l'expert explique que, certes sur le document d'expertise, il n'en apparaît qu'un, mais que, dans le laboratoire, il en élabore plusieurs. Comment se fait-il que, partant de plusieurs scénarios, il en présente finalement un seul à la collectivité concernée ? Et bien, c'est qu'il choisit parmi tous les scénarios d'avalanche possibles, celui dont il pense qu'il sera « acceptable » par la collectivité, c'est-à-dire point trop disproportionné à ses moyens et pas excessivement pénalisant au regard de ses projets de développement, le tout, bien sûr, dans le respect de la plausibilité d'occurrence du phénomène naturel. L'expert organise, déjà dans le secret de son laboratoire, la discussion des intérêts collectifs et déballe en quelque sorte la délibération politique à venir. Ce que nous avons appelé « le colloque singulier de l'expert » au cours duquel il s'efforce de représenter au sens propre la pluralité des intérêts en jeu. Ce colloque singulier le met singulièrement mal à l'aise. D'abord, il n'ignore pas qu'il est rendu possible par la part d'indétermination des connaissances, qui donne un certain arbitraire

au trait de crayon sur la carte, traçant une « frontière » entre les zones réputées à risques forts, moyens, faibles ou nuls. Certains coups de crayon peuvent avoir, parfois, des conséquences économiques et sociales lourdes pour les collectifs ou les particuliers au regard d'une justification « objective » faible. Ensuite, il a bien conscience d'outrepasser sa fonction de scientifique en endossant ainsi des rôles sociaux qui seraient peut-être bien mieux représentés par les intéressés eux-mêmes. Il s'est d'ailleurs ouvert de ses doutes auprès de son institution et n'a recueilli qu'un silence prudent, jusqu'à ce qu'on lui dise, entre deux portes, que l'expert est là pour afficher le risque au nom de l'État et qu'il n'a pas à introduire de l'incertitude dans une procédure qui ne doit son efficacité qu'à l'autorité de la science.

L'expert n'en est pas resté là et il n'a pas attendu la sociologie pour qualifier, dans son for intérieur, une telle procédure de « technocratique » et expérimenter d'autres approches dans sa pratique. À diverses occasions, il soumet aux acteurs locaux les différents scénarios de risque possibles et s'autorise même un désaccord sur le scénario retenu *in fine*. Il s'aperçoit que le prestige de l'expert scientifique n'en est pas entamé pour autant, mais que, surtout, une telle démarche permet de dégripper des situations très conflictuelles. Sans le dire, et presque honteusement, il met en œuvre, avant que la doctrine officielle ne finisse par en admettre un certain bien-fondé, une « négociation sociale » du risque (encadré 2). Intervenant après coup, la sociologue ne fait que mettre en lumière la part cachée du travail de l'expert. Elle vérifie en interrogeant d'autres experts que peu ou prou ils procèdent d'une manière analogue quand ils ont à établir un PER, un PPR ou toute autre cartographie de risque ; et en nommant les pratiques à l'aide de concepts, elle les réhabilite. Elle tente d'aller plus loin en affirmant que, dans ce processus de traitement du risque, il ne s'agit pas seule-

ment d'une négociation sociale autour du risque, mais d'une négociation sociale du risque. C'est le risque lui-même qui est négocié. Le risque est plus qu'un enjeu de discussion, il est un construit social. Là, c'est à son tour de subir un tir de barrage nourri de la part de ses collègues des sciences « dures ».

■ *Humilité et perplexité ; le risque naturel conserve ses droits*

La sociologue de l'équipe n'est que la modeste représentante d'un courant fort en vogue de la sociologie, dite « constructiviste », particulièrement représentée dans la sociologie des sciences et qui entretient avec les sciences exactes un débat nourri, non exempt de passions. Dans les revues scientifiques et les colloques, le débat se fait sous la forme d'arguments scientifiques homologués et feutrés ; dans les couloirs du Cemagref, les arguments sont plus terre à terre, voire plus crus. Les ingénieurs experts proposent à la sociologue d'aller vérifier, dans un couloir neigeux, en plein hiver, si l'avalanche qui lui tombera dessus ressemble à un construit social. C'est le genre d'arguments auxquels, en randonneuse avertie, elle se range immédiatement. La boutade de ses partenaires scientifiques, dans sa provocation même, lui rappelle d'ailleurs fort opportunément qu'elle-même n'est pas à l'aise avec les théories constructivistes. Poussées au bout, ces théories finissent par dissoudre (déconstruire ?) toute notion de vérité, voire de réalité extérieure. L'artillerie employée pour pulvériser le positivisme scientifique (qui le mérite certainement) finit, sous la visée de certains artilleurs, par laisser un champ de ruines. Qu'ils oscillent entre la posture du relativisme généralisé, où la question même du sens devient oiseuse, et celle de l'omnipotence du sujet humain ne voyant dans le monde qu'un jeu de miroirs lui renvoyant à l'infini sa propre image, au bout du compte, ils aboutissent à un même

Encadré 2

On trouve ainsi dans le projet de guide méthodologique général des Plans de Prévention des Risques, rédigé par le ministère de l'Environnement, la formulation suivante : « La discussion avec les communes, et quelquefois d'autres partenaires, jointe à la déconcentration totale de la procédure et à la diversité de l'approche du risque par les citoyens, conduit à un risque « négocié » localement, dans les limites fixées par l'État « central » dont les guides relatifs à la mise en œuvre des PPR participent ». Les guillemets sont dans les textes, semblant indiquer que si le mot de « négociation » est encore à prendre avec quelques pincettes, celui d'État central ne va pas non plus sans quelques difficultés...

Encadré 3

Que le lecteur nous pardonne la légèreté avec lequel il est traité ici d'un formidable débat qui anime les sciences sociales contemporaines et bien avant elles toute la pensée philosophique occidentale et non occidentale. Elle n'est que l'expression de notre humilité et de notre perplexité persistante face à ces redoutables questions. Pour une présentation de la forme prise par ce vieux débat dans la sociologie contemporaine, on se référera utilement à l'ouvrage de Philippe Corcuff, *Les nouvelles sociologies*, Nathan, Paris, 1995. Et pour un aperçu sur la tournure du débat à propos des derniers développements de la sociologie des sciences, on conseillera l'article de Bruno Latour, « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité », in. *Sociologie du travail*, 1994/4 et celui, de tendances opposées, Yves Gingras, « Un air de radicalisme, sur quelques tendances récentes en sociologie de la science et de la technologie », in. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 108, juin 1995.

résultat : une grande solitude dans un grand désert (encadré 3). Non dépourvus d'une certaine prudence toute aristotélicienne, les chercheurs décidèrent, d'un commun accord, de mettre à distance un débat de cette taille, d'accorder au phénomène naturel ses droits à l'existence et de déplacer leurs controverses sur le terrain de la sémantique du champ étroit qui les concernait.

■ ***Vous avez dit « négociation » ?***

De fait, il régnait là une grande profusion et un joyeux désordre : risque, aléa, phénomène, événement, danger. Dans la bouche et sous la plume des experts et des autres acteurs du secteur, et non sans quelques tours de passe-passe, le risque avait tantôt la dure densité du phénomène, tantôt la nébuleuse consistance de l'aléa. Il pouvait se diviser en couples de contraires : risques objectifs/risques subjectifs, risques perçus/risques réels. Toutes distinctions derrière lesquelles le sociologue reconnaît sans trop de peine une posture théorique (et politique) qui vise à disqualifier toute représentation du risque qui ne serait pas de part en part fondée sur la rationalité scientifique et à établir une coupure étanche entre le monde des experts, monde d'exactitude et de rigueur et le monde des profanes, où régneraient l'irrationnel et la versatilité. Dans ces conditions, la question d'un langage commun entre experts et politiques

ne se pose même plus, sauf à renvoyer sur les bancs des facultés des sciences tout le personnel politique du pays. Prenant le problème par un autre bout, les deux équipiers se sont employés à montrer, à la suite d'autres chercheurs, que sous le terme de risque, il fallait entendre un jeu de représentations par lequel la collectivité actualise une menace, trace laissée dans la mémoire collective par des catastrophes passées dont nos peurs (salutaires) anticipent le possible retour. En tant que représentations, ce sont bien des constructions sociales, qu'elles prennent la forme d'hypothèses scientifiques, de récits populaires ou de procédures réglementaires. L'important est l'opération ou plutôt les multiples opérations par lesquelles une collectivité s'approprie une menace, se donne une prise sur le danger en lui donnant forme. Hors de cet interminable travail d'élaboration, point de risque, même si le danger subsiste... et subsiste d'autant plus que l'élaboration a été partielle, n'impliquant qu'un segment de la collectivité. La notion de risque négocié ne signifie alors rien d'autre que le travail d'appropriation/réappropriation du danger par un collectif humain, usant de toutes ses ressources et de tous ses savoirs, scientifiques et non scientifiques. Outre la connotation politique qu'il donne à ce travail, le terme a l'avantage de laisser à la collectivité concernée la responsabilité de déplacer le curseur de la prévention sur le continuum qui va du risque éradiqué au risque accepté. Voilà bien une douce, mais néanmoins dangereuse, utopie ! clamèrent alors les contempteurs de la raison démocratique à laquelle ils préférèrent toujours le froid réalisme de la raison d'État. Et certes, on leur concédera que la société n'est jamais vis-à-vis d'elle-même dans cette transparence qui lui dicterait des choix mûrement réfléchis et des responsabilités consciemment assumées...

Mais cependant, ne pouvait-on discerner dans les commissions diverses et variées, bien souvent informelles, qui s'activent sur le plan local autour de la prévention des risques, la marque de cet effort d'appropriation, certes imparfait, mais orienté « dans le bon sens » ? Ces instances de débat, les chercheurs les ont nommées « scènes locales de risque », pour indiquer justement que le danger, pour devenir risque, devait passer par un moment de mise en scène publique. Mis en circulation, le terme a beaucoup plu, on l'a même entendu prononcer dans les couloirs du ministère ! Les cher-

cheurs ont alors craint qu'on ne substitue le mot à la chose et ils se sont mis alors en devoir de rappeler – dans une recherche suivante¹ – que les choses étaient plus compliquées qu'il n'y paraissait. En particulier, que ces scènes, fondées sur une notion aussi fuyante que le risque, étaient condamnées à rester toujours en-deçà de leur objet, et contraintes, pour se maintenir, à entretenir autour de lui un halo d'obscurité, qui les font ressembler davantage à un théâtre d'ombres qu'à une pièce de Corneille. D'autre part, le public reste clairsemé et il n'est pas sûr que s'il était présent, il comprendrait très bien les tirades des acteurs. Encore une question de langage. Le travail de la recherche a-t-il fait autre chose que d'élargir le cercle des experts, en y introduisant les sciences humaines et sociales ? A-t-il seulement aidé à l'émergence de nouveaux experts auxquels les décideurs peuvent faire appel, quand les situations à risque se dégradent en crise sociale (et certains ne se privent pas de ce concours) ? Ce serait déjà un progrès, dira-t-on.

■ ... et le citoyen, l'usager !

Mais il reste le public, ce grand absent de nos procédures de traitement de risque, malgré le droit tout nouveau qu'il a acquis à être informé (loi du 22 juillet 1987 sur la prévention des risques majeurs). Naturellement, la réalité sociale n'est pas toute d'une pièce et une catégorie comme « le public » ou « la population » ne renvoie pas à grand chose. Il y a des associations de riverains, des mouvements de protection de la nature, des aménageurs et des gestionnaires, des communautés villageoises encore vivantes, surtout en montagne. À des degrés divers, ces instances ont été impliquées dans le traitement des risques. Mais l'implication reste limitée. On la mesure par défaut, avec la montée en puissance des phénomènes de victimisation et la multiplication des procès pénaux après un accident collectif. Les associations de victimes, dont on observe la constitution aujourd'hui, sont peut-être à envisager comme une sorte de réponse après la crise à l'absence de représentation du citoyen, de l'usager, du riverain dans les instances de prévention, avant la crise. Pour ce qui concerne le risque d'avalanche, si les communautés villageoises et les professionnels du loisir en montagne sont parties prenantes de la scène de risque, il reste les centaines de milliers d'usagers, consommateurs plus ou

moins avertis de la montagne, qui supposent, implicitement, que la sécurité est comprise dans le prix du forfait. Quel langage commun peut-il y avoir entre eux et les acteurs du risque ? On soupçonne que celui que les chercheurs ont employé dans leurs écrits ne convient pas tout à fait. La question a fini par se poser d'une manière inattendue. Peu après avoir publié, aux éditions du Cemagref, un ouvrage synthétisant leurs acquis de recherche², les auteurs ont reçu un courrier de Radio France, les invitant à en rédiger une « dédicace », destinée, si elle convenait aux animateurs, à être lue sur les ondes de France Inter. Que d'honneur ! Mais il fallait, précisait l'invitation, « un texte personnel, inédit et chaleureux, long d'une quinzaine de lignes, rédigé à la première personne par les auteurs eux-mêmes ». Comment rendre compte d'une telle recherche à l'auditeur de France Inter ? Les quinze lignes ont coûté des heures de travail dont il n'est pas certain que l'auditeur ait eu le bénéfice. À tout le moins, elles réjouiront, nous l'espérons, le lecteur d'Ingénieries, les voici :

■ *Quelle différence y a-t-il entre une avalanche de 1898 et une avalanche de 1998 ?*

Il s'agit toujours d'une coulée de neige sur le flanc d'une montagne, et ni la neige, ni les pentes n'ont changé. Et pourtant, hormis ces deux « détails », un monde les sépare. C'est que la première était l'expression de la puissance de la montagne, au passage de laquelle il fallait s'écarter, alors que la seconde est devenue un risque, c'est-à-dire que c'est, désormais, à elle de s'écarter. Pour la contenir, on a, depuis 30 ans, mobilisé des bataillons d'experts chargés de la scruter, de la cartographier, de la modéliser. On a mis au point des techniques de défense passive, active, rapprochée... et quand celles-ci ne suffisent pas, pour plus de sûreté, on la fait partir à la dynamite au moment qui nous arrange. Elle ne tue plus beaucoup, mais chacune de ses victimes est une défaite, et de plus en plus, un scandale. C'est que les victimes ne sont plus les mêmes. Chaque hiver, on installe à des altitudes que les anciens montagnards fuyaient comme la peste, des citadins, des jeunes enfants, des familles par milliers – sur des pentes qu'on a transformées en aires de jeux et de détente. À ce prix, la montagne a retrouvé un avenir économique.

1. Achevée en juillet 1997 et menée par une équipe de sociologues, Christine Dourens, Geneviève Decrop, Pierre Vidal-Naquet, avec la collaboration du Cemagref et de Denis Cœur, historien, financée par le Contrat de plan État-Région, l'INESC, EDF, le Pôle risque de Grenoble, elle a donné lieu à un rapport : Les scènes locales de risque, Lyon, 1997.

2. Geneviève Decrop, Claude Charlier, *De l'expertise scientifique au risque négocié, le cas du risque en montagne*, Cemagref Éditions, 1997.

C'est ce prix que nous avons cherché à évaluer. Un prix qui peut être aussi un gain, car tout cela a donné a lieu à une histoire, riche elle aussi, où des mondes que tout séparait se sont rencontrés, dans le dialogue, dans la coopération et aussi dans l'affrontement ; le monde de la montagne et celui de la ville, le monde de la science et le monde de la culture traditionnelle, le monde du loisir et celui

du travail. Ce livre lui-même est le fruit d'une rencontre improbable, entre un ingénieur spécialiste des avalanches et une sociologue. Le premier avait traversé, en première ligne, ces années héroïques. Sa science y avait perdu beaucoup de sa dureté... elle pouvait rencontrer celle de la seconde, que l'on dit « molle », mais qui serait bien mieux dite « tendre ». □

Résumé

Cet article retrace l'histoire d'une recherche interdisciplinaire, entre un expert nivologue et une sociologue. Mobilisés au départ par la question de la relation entre l'expert et le décideur politique, en situation de crise ou de risque naturels, les chercheurs ont fait un certain nombre de détours par d'autres problèmes intéressant la relation entre les sciences dites exactes et les sciences sociales, dites « molles ». Brièvement, ces questions ont porté sur la nature de l'expertise scientifique et technique dans le domaine de la prévention des risques en montagne et sur la question des « objets » du chercheur ou de l'expert, dénommés « construits sociaux » par les sciences humaines les plus en vogue et enfin sur la question du langage et des relations entre les experts et les non-experts, dits « profanes ».

Abstract

This article traces the history of an interdisciplinary research between a nivologist and a sociologist. The researchers were concerned at the beginning, by the issue of relations between the experts and the political decision makers, in situation of crisis or natural risk. However, they were diverted by other issues linked to the relationship between exact sciences and social sciences, so called « soft ». Briefly, these issues aimed at explaining the nature of scientific and technical expertise in the field of the natural hazard prevention in alpine environment. Issues are also about the objects of researchers and experts, called « social constructs » by the more fashionable social sciences. Finally, the researchers dealt with the issue of language and relations between experts and public, so called « non advised ».